

Communiqué de presse

MRC de Montcalm



Pour diffusion immédiate

La MRC de Montcalm interpelle le ministre de la Sécurité publique Besoin criant pour l'ajout d'effectifs policiers sur le territoire

Sainte-Julienne, le 22 mars 2023 – La MRC de Montcalm interpelle le ministre de la Sécurité publique afin de solliciter son attention sur le besoin criant d'ajouts d'effectifs sur son territoire.

En ce sens, une résolution a été adoptée en janvier dernier lors de la 595^e séance ordinaire de l'organisation. Celle-ci fût transmise à monsieur François Bonnardel, ministre de la Sécurité publique, au député de Rousseau et adjoint parlementaire du ministre des Infrastructures, monsieur Louis-Charles Thouin, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ainsi qu'à l'Union des municipalités de Québec (UMQ).

Cette prise de position du conseil des élu.es de la MRC de Montcalm découle du fait que l'entente entre l'organisation et la Sûreté du Québec est échue et que les fédérations municipales ainsi que ledit corps de police sont en négociation sur les effectifs à distribuer sur le territoire québécois. Les parties négociantes ont convenu de ne pas augmenter le nombre d'effectifs policiers affectés aux postes régionaux, tel que celui situé à Saint-Lin-Laurentides, et ce, afin d'augmenter le moins possible la contribution municipale, un non-sens selon la MRC de Montcalm.

« Le manque d'effectifs sur le territoire est criant et notre objectif est d'assurer la protection de notre population. Les chiffres ne mentent pas, nous détenons malheureusement un des taux de criminalité les plus élevés au Québec. Il est fréquent que les policiers ne soient pas en mesure de patrouiller sur l'ensemble du territoire vu son étendue. La sécurité publique est une des réponses à un milieu de vie propice au développement. Toutefois, cette démarche ne vise en rien la qualité du travail effectué par les policiers de la Sûreté du Québec de notre territoire qui sont d'excellents partenaires. » – **Patrick Massé, préfet de la MRC de Montcalm.**

Par cette démarche, la MRC de Montcalm demande aux parties négociantes de tenir compte des réalités propres au territoire afin de reconsidérer le partage des effectifs, dont les manques au niveau des besoins opérationnels, du haut taux de criminalité ainsi que la difficulté de couverture du territoire actuel avec les effectifs en place.

À propos de la MRC de Montcalm

Notre territoire formé de 10 municipalités locales offre à près de 60 000 citoyens un cadre de vie enchanteur, près de la nature tout en étant à proximité des grands centres tels que Laval, Montréal et Joliette. Nos terres fertiles regorgeant d'histoires et d'une culture forte font partie de nos richesses. Notre zone agricole qui couvre un peu plus de 60% de la région est la plus active et prospère au Québec. Un secteur récréotouristique en pleine croissance, des industries florissantes et des Montcalmois et Montcalmoises des plus chaleureux !

- 30 -



1540, rue Albert
Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0
F : 450 831-2647
T : 1 888 242-2412 (sans frais)
info@mrcmontcalm.com

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et de 12 h 45 à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 12 h

Source :

Madame Stéphanie Therrien, B.comm.OMA
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe
Directrice des communications, de la culture et du tourisme
MRC de Montcalm
450 831-2182, poste 7092
stherrien@mrcmontcalm.com